NORME INTERNATIONALE

ISO 8130-9

Première édition
1992-12-15

Poudres pour revêtement —

Partie 9:
Échantillonnage

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Coating powders —

Part 9: Sampling

ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c39534bab/iso-8130-9-1992

Numéro de référence
ISO 8130-9:1992(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

La Norme internationale ISO 8130-9 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 35, *Peintures et vernis*, sous-comité SC 19, *Méthodes générales d'essais des peintures et vernis*.

ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c39534bab/iso-8130-9-1992

L'ISO 8130 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Poudres pour revêtement*:

— *Partie 1: Détermination de la distribution granulométrique par tamisage*

— *Partie 2: Détermination de la masse volumique à l'aide d'un pycnomètre à gaz (méthode de référence)*

— *Partie 3: Détermination de la masse volumique à l'aide d'un pycnomètre à déplacement de liquide*

— *Partie 4: Calcul de la limite inférieure d'explosibilité*

— *Partie 5: Détermination de l'aptitude à la fluidisation d'un mélange poudre/air*

— *Partie 6: Détermination du temps de gélification à une température donnée de poudres thermodurcissables*

— *Partie 7: Détermination de la perte de masse à la cuisson*

© ISO 1992
Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

— *Partie 8: Estimation de la stabilité au stockage des poudres thermodurcissables*

— *Partie 9: Échantillonnage*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c39534bab/iso-8130-9-1992

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c39534bab/iso-8130-9-1992

Poudres pour revêtement —

Partie 9:
Échantillonnage

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8130 prescrit des méthodes pour l'échantillonnage des poudres pour revêtement provenant de livraisons et des méthodes pour la subdivision de l'échantillon en quantités adéquates pour appliquer les méthodes d'essai appropriées prescrites dans les autres parties de l'ISO 8130.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c59534bab/iso-8130-9-1992

Théoriquement, la présente partie de l'ISO 8130 sera utilisée et appliquée par des personnes ayant la qualification et l'expérience appropriée. Les modes opératoires sont destinés à être appliqués par du personnel correctement formé et/ou supervisé.

2 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 8130, les définitions suivantes s'appliquent.

2.1 lot: Quantité définie de poudre pour revêtement fabriquée ou produite dans des conditions présumées uniformes.

2.2 livraison: Quantité définie de poudre pour revêtement livrée et reçue en une fois et donnant lieu à un seul jeu de documents. La livraison peut consister en un ou plusieurs lots ou parties de lots.

3 Appareillage

3.1 Sonde d'échantillonnage, en métal antiétincelant et de section transversale semi-circulaire ou en C (voir figure 1), à même de prélever une carotte de matériau dans toute la profondeur du récipient.

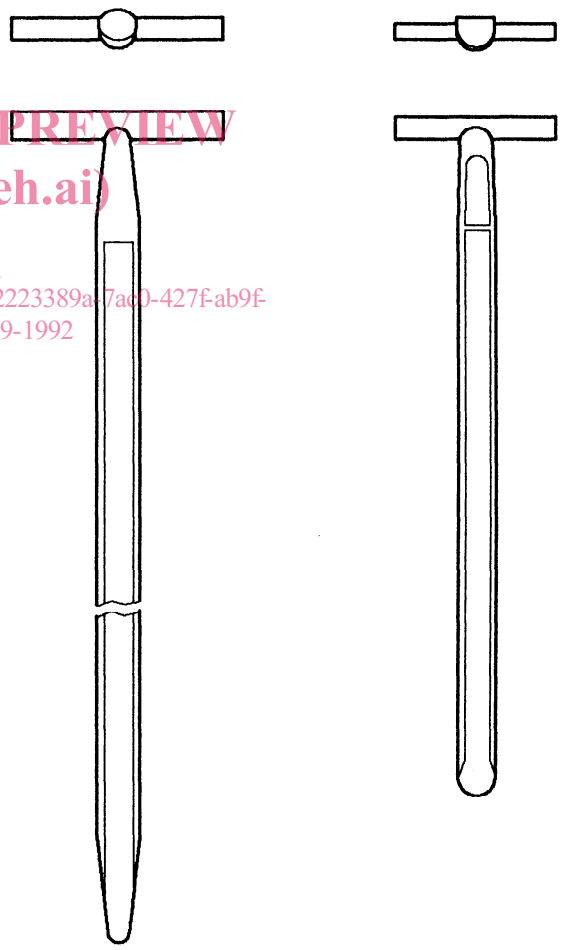

Figure 1 — Sondes d'échantillonnage types

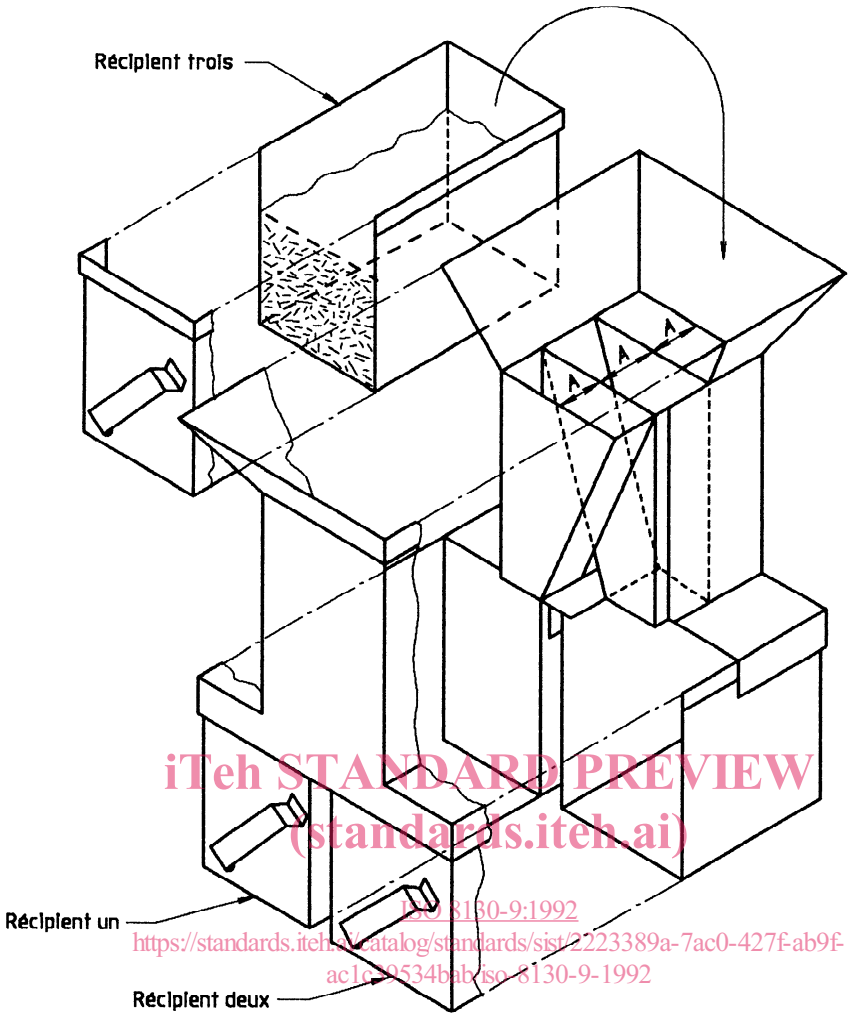

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c49534bab/iso-8130-9-1992

Figure 2 — Diviseur d'échantillon de type sablier

3.2 Diviseur d'échantillon de type sablier (voir figure 2).

3.3 Diviseur à secteur tournant (voir figure 3), consistant en un chenal de coulée en métal vibrant à l'horizontale et acheminant la poudre dans une série de récipients contenus dans une tête rotative, de sorte que les récipients se présentent successivement à la sortie du chenal de coulée.

3.4 Récipients pour échantillons, en verre ou tout autre matériau adéquat, présentant chacun une large ouverture et pouvant être hermétiquement fermés sans contamination de l'échantillon.

4 Garanties de propreté

Il faut prendre soin de veiller à ce que tout l'appareillage d'échantillonnage soit propre et sec lorsqu'il est utilisé. L'échantillonnage doit être effectué de façon à protéger de toute contamination accidentelle par la pluie, la poussière, etc., les échantillons, le matériau échantillonné, les appareils d'échantillonnage et les récipients recevant les échantillons.

Le matériau adhérant à la partie externe de l'appareil d'échantillonnage doit être enlevé chaque fois que celui-ci a été plongé dans le matériau et en a été retiré. Les parties internes de l'appareil d'échantillonnage doivent être vidées et nettoyées immédiatement après échantillonnage.

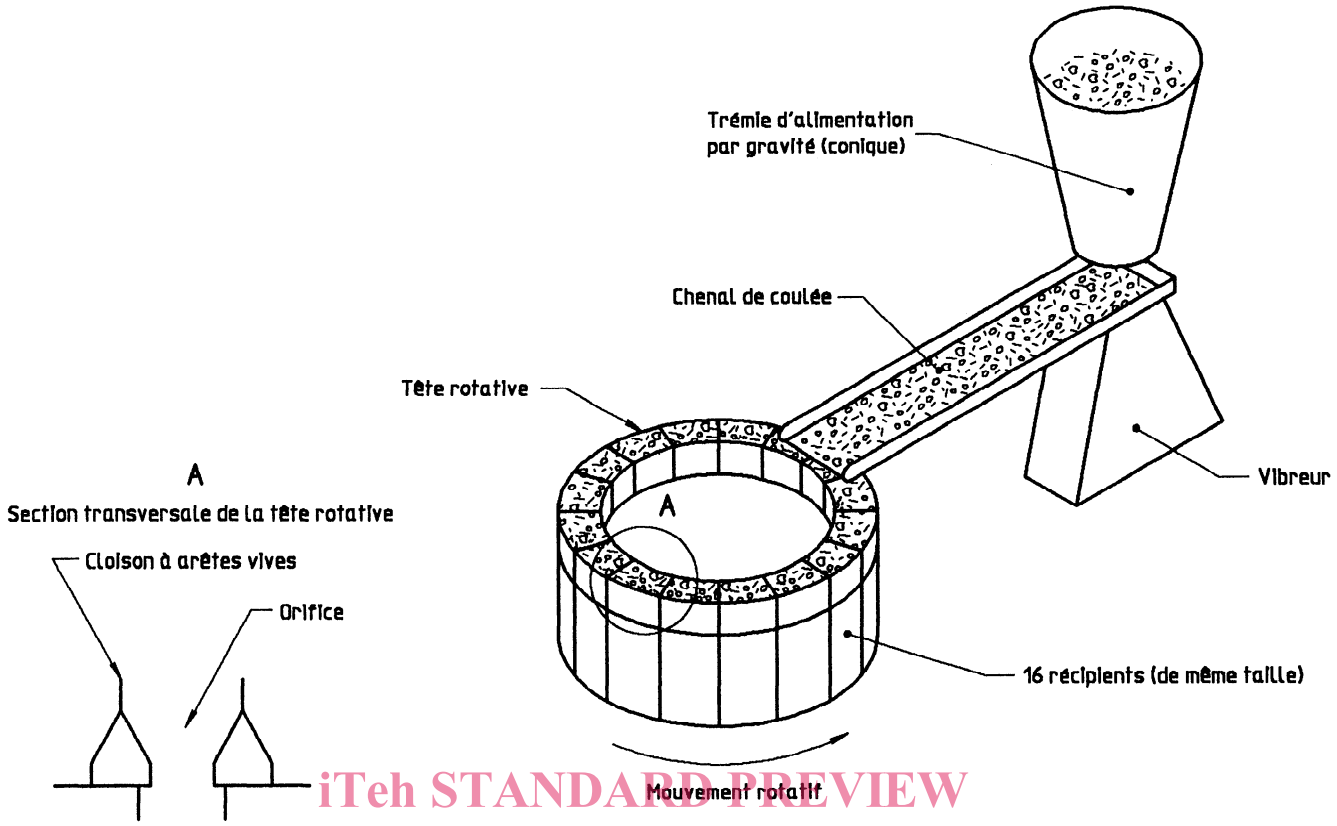

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Figure 3 — Diviseur à secteur tournant

ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c39534bab/iso-8130-9-1992

Tableau 1 — Nombre minimal de récipients à prélever dans un lot

Nombre total de récipients dans le lot	Nombre minimal de récipients à échantillonner
1 à 2	tous
3 à 8	2
9 à 25	3
26 à 100	5
101 à 500	8
501 à 1 000	13

5 Mode opératoire

5.1 Fréquence d'échantillonnage dans un lot

Pour n'importe quel lot au hasard, prendre au moins le nombre de récipients indiqué dans le tableau 1.

Si une série d'échantillons a été prélevée, ceux-ci peuvent soit être traités séparément (voir 5.2), soit être combinés pour produire un échantillon composite (voir 5.3).

5.2 Échantillons distincts

Ouvrir chacun des récipients sélectionnés (5.1) et, à l'aide de la sonde d'échantillonnage (3.1), prélever des carottes dans chaque récipient de façon à obtenir un échantillon pesant au moins 2 kg. Transférer chaque échantillon dans un récipient pour échantillon propre et distinct (3.4), puis fermer hermétiquement le récipient. Étiqueter le récipient (voir article 6).

5.3 Échantillon composite

Ouvrir chacun des récipients sélectionnés (5.1) et, à l'aide de la pelle d'échantillonnage (3.1), prélever des carottes de quantités égales dans chaque récipient et transférer les prises dans un récipient pour échantillon propre (3.4). Obtenir une quantité totale de masse au moins égale à 2 kg. Après combinaison et mélange des échantillons, s'assurer que le récipient pour échantillon est hermétiquement fermé. Étiqueter le récipient (voir article 6).

5.4 Subdivision de(s) l'échantillon(s)

5.4.1 Conservation d'échantillon

S'il faut plus d'un échantillon d'essai, garder les prises d'échantillon écartées pour redivision (5.4.2 et 5.4.3) ou comme échantillons supplémentaires, selon les besoins.

L'échantillon pour subdivision par le diviseur à secteur tournant (3.3) peut être de n'importe quelle masse adéquate au-dessus de 20 g. Cependant, si l'appareillage reçoit tout l'échantillon obtenu, il est possible de se passer du mode opératoire indiqué en 5.4.2.

5.4.2 Subdivision pour obtenir un échantillon d'essai de masse supérieure à 20 g

Suivre le mode opératoire ci-après en utilisant le diviseur d'échantillon de type sablier (3.2) dans un espace clos sans courants d'air, pour être sûr de ne pas perdre de fines particules.

Placer l'échantillon (5.2 ou 5.3) dans le troisième récipient du diviseur d'échantillon et égaliser sa surface. Élever le récipient et le tenir de façon que le bord soit au niveau du haut du sablier. Incliner doucement le récipient afin que la poudre s'écoule en un flot uniforme dans tous les compartiments, et donc dans les deux récipients inférieurs, qui recueillent chacun une moitié de l'échantillon. Mettre de côté le matériau recueilli dans un récipient et écarter le matériau recueilli dans l'autre. Répéter l'opération de subdivision jusqu'à obtenir la masse requise d'échantillon pour essai. Placer cet échantillon pour essai dans un récipient pour échantillon propre (3.4) et étiqueter le récipient (voir article 6).

5.4.3 Subdivision pour obtenir un échantillon d'essai de masse supérieure à 20 g

Suivre le mode opératoire ci-après en utilisant le diviseur d'échantillon rotatif (3.3) dans un espace clos sans courants d'air, pour être sûr de ne pas perdre de fines particules.

Mettre en marche le diviseur d'échantillon, pour que les récipients collecteurs passent les uns après les autres sous la goulotte de jetée du chenal de coulée qui vibre. Prendre l'échantillon obtenu en 5.4.2, s'il faut le diviser à nouveau, ou l'échantillon original (5.2 ou 5.3) (voir 5.4.1, deuxième alinéa) et le verser soigneusement dans la trémie. Régler la vitesse d'écoulement de l'échantillon dans la trémie et la vitesse de rotation de la tête, pour qu'au moins 30 révolutions soient effectuées durant le temps d'écoulement de la poudre.

Lorsque tout l'échantillon est passé dans la trémie et sur le chenal de coulée, prélever quatre récipients collecteurs aux quatre points cardinaux sur la tête rotative, et placer la poudre recueillie dans un nouveau récipient pour échantillon (3.4). Écarter le matériau des autres récipients.

Répéter l'opération de subdivision avec la quantité recueillie dans les quatre récipients collecteurs jusqu'à obtenir la masse requise d'échantillon pour essai. Placer cet échantillon pour essai dans un nouveau récipient (3.4) et étiqueter le récipient (voir article 6).

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-acb39534bab/iso-8130-9-1992

6 Étiquetage

Le récipient contenant l'échantillon pour essai (5.4.2 ou 5.4.3) doit être immédiatement pourvu d'une étiquette lisible et indélébile comportant les informations suivantes:

a) tous les renseignements nécessaires à l'identification du matériau;

b) la référence à la présente partie de l'ISO 8130 (ISO 8130-9);

c) la taille et les détails concernant les lots et/ou la livraison;

d) la désignation et le numéro de référence de l'échantillon;

e) l'expéditeur;

f) le lieu d'échantillonnage;

g) le nom de l'opérateur;

h) tout écart au mode opératoire d'échantillonnage prescrit;

i) la date d'échantillonnage.

Les échantillons distincts (5.2) et composites (5.3) doivent être étiquetés de façon similaire s'ils doivent être conservés ou transportés avant subdivision.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8130-9:1992
https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2223389a-7ac0-427f-ab9f-ac1c39534bab/iso-8130-9-1992